



« Ils ont besoin de Nous; nous avons besoin de Vous »

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU SAMEDI 20 JUIN 2020**

Régulièrement convoquée par voie électronique, l'Assemblée Générale Ordinaire de Solidarité Jeunesse / Orphelinat Maçonique est ouverte le 20 juin 2020 à 15 heures par le **Président Philippe CELERIER**, en visio-conférence.

\*  
\* \*

**Sont présents :**

**M. Georges Marie DUCLOS Vice-Président**

**M. Michel LAFARIE Secrétaire Général**

**M. Alphonse WOELFFEL Secrétaire Général Adjoint**

**MM. Patrick HIRIGOYEN - Patrick LECLERC - Marcel PEIGNE -  
Christian RABEFANIRAKA - Alain ROQUES - Jean Thierry HELIBERT,  
Administrateurs.**

\*  
\* \*

**Sont excusés :**

**MM. Gilbert MUSSO - Jacques PARIS - Jean BATTISTON -  
Julien GARO Administrateurs**

\*  
\* \*

**Est absent :**

**M. Diego DE MARTIN Administrateur**

**Sont représentées les 61 RL suivantes :**

– 111	les cœurs fidèles	Or de Meaux
– 210	La vraie Lumière	Or de Cannes
– 288	Cosmos	Or de Paris
– 358	Maurice Monnier Galilée	Or de Paris
– 454	Espéranto	Or de Paris
– 459	L'heureuse rencontre	Or de Brest
– 565	Les vieux amis	Or de Marseille
– 669	Isis	Or de Toulouse
– 722	Lumière Écossaise	Or de Paris
– 723	La Tradition Jacobine	Or de Paris
– 806	Le delta de Saint Clair	Or de Sète
– 816	Orient-Occident	Or de La Rochelle
– 844	La Parfaite Union	Or de Hénin-Beaumont
– 845	Armorique	Or de Saint Briec
– 848	Renaissance d'Aubigny	Or de Bourges
– 871	Art et Progrès	Or de Paris
– 891	Les trois maillets Arts et Amitié	Or d'Evreux
– 899	Saint Jean d'Alby	Or de Albi
– 938	Silence et Fraternité	Or de Brignoles
– 958	Christophe Plantin - Travail et persévérance	Or de Tours
– 965	La Solidarité de Villeurbanne	Or de Villeurbanne
– 971	L'ami des hommes	Or de Marignane
– 973	Saint Germain	Or de Nantes
– 1029	Cœurs fidèles de l'Artois	Or de Arras
– 1077	Logos	Or de Forbach
– 1187	Les sept frères du Trégor	Or de Lannion Plouaret
– 1194	L'image du monde	Or de Carros
– 1222	Regius	Or de Marseille
– 1234	Les Frères Maçons de Saint Jean	Or de Annecy
– 1256	Le Gaiac	Or de Noumea
– 1257	L'homme véritable	Or de Caen
– 1266	Liberté et progrès	Or de Nîmes
– 1319	Cœurs des dunes	Or de Dunkerque

– 1331 Victor Hugo	Or de Paris
– 1371 L'intelligence du cœur	Or de Bron
– 1394 Le Delta ligérien	Or de Tours
– 1411 La Rose Rhénane	Or de Haguenau
– 1459 Trois maîtres sous l'acacia	Or de Châteauroux
– 1488 La Fraternité corrézienne	Or de Brive la Gaillarde
– 1541 L'étoile de Condate	Or de Rennes
– 1548 Lux Aeterna	Or de Béziers

Elles représentent 64 voix

\*  
\* \*

### POINT 1 – Allocution du Président :

*« Mes Très Chers Frères Délégués.*

*Les membres du conseil d'administration de votre orphelinat et moi-même sommes très heureux de vous retrouver pour cette Assemblée Générale Ordinaire 2020 qui se tient exceptionnellement en visioconférence pour les raisons sanitaires que vous connaissez tous.*

*Je tiens tout d'abord à remercier tous les administrateurs ainsi que notre fidèle secrétaire pour leur disponibilité et leur dévouement à l'égard de nos pupilles. Merci également à tous les parrains et à vous mes très chers frères délégués qui êtes intéressés par le fonctionnement de votre association.*

*Cette année 103 loges ont désigné un délégué auprès de votre orphelinat c'est peu mais on fera sans doute mieux l'année prochaine.*

*Je veux également remercier le Très Respectable Frère **Didier DUCHENE** Grand Hospitalier de notre Obédience pour son indéfectible soutien qui nous dira quelques mots dans un instant. Afin de préciser notre fonctionnement, et malgré des rumeurs qui circulent en région parisienne, Solidarité Jeunesse Orphelinat Maçonique n'est pas une structure inter obédientielle, et nous sommes composés uniquement des loges de la Grande Loge de France.*

*Comme nous l'avions demandé sur la convocation, compte tenu du temps imparti pour cette visioconférence, certains d'entre vous ont posé des questions auxquelles nous répondrons au fur et à mesure des sujets abordés. Il n'y aura donc pas de questions en direct au moment des questions diverses notamment. A ce sujet, certaines loges nous ont demandé comment nous percevons et envisageons les conséquences du coronavirus.*

*Si aujourd'hui, encore, nous n'avons pas trop de demandes émanant des familles que nous aidons nous avons toutefois été conduits à attribuer 10 400 € d'allocations exceptionnelles en raison d'un confinement mal vécu.*

*Nous avons à ce jour connaissance d'un seul cas de décès d'un frère dû au virus ayant 1 enfant scolarisé, nous sommes dans l'attente de réception du dossier.*

*A part ces 2 éléments, nous sommes dans l'obligation d'attendre et nous devons faire face au fur et à mesure des cas qui nous seront soumis.*

*D'autres questions portent sur notre fonctionnement. Je suis assez surpris car nous participons à toutes les journées des hospitaliers en région pour expliquer notre fonctionnement et tous les renseignements sont sur notre site [sjom.fr](http://sjom.fr) qui est accessible à tous. Je vous rappelle que pour accéder à l'espace membre, il vous suffit d'inscrire en MAJUSCULE le 1er mot de semestre de l'obédience sur l'identifiant et le second en minuscule et sans accent pour le mot de passe. Je vais néanmoins vous dire quelques mots pour répondre aux questions posées. Lorsqu'un frère nous quitte pour l'orient éternel et qu'il était père d'un ou plusieurs enfants scolarisés nous les prenons en charge.*

*La 1ere chose à faire est de nous contacter afin d'obtenir un dossier de demande de prise en charge et surtout de nommer un parrain qui doit obligatoirement être de la loge du frère disparu. C'est lui qui assurera le montage du dossier avec la famille et qui sera le lien indispensable entre la famille, la loge et solidarité jeunesse. Ensuite, en fonction des revenus de la famille, nous appliquons une prise en charge morale ou totale.*

*1er cas, la famille a des revenus qui permettent d'élever décemment les enfants. Nous sommes dans le cas d'une prise en charge morale. Nous donnons donc 1 chèque dit de prime d'été de 200 € par pupille. Si nous recevons les résultats scolaires dans le délai imparti la commission des prix d'encouragement pourra primer ou non les pupilles et ces derniers recevront en plus un autre chèque de 200 € en décembre dit prime d'hiver. Nous proposons également les séjours en colonie de vacances à clarté et des sorties culturelles.*

*2ème cas, la famille a des revenus modestes. C'est une prise en charge totale qui se fera. Nous attribuerons aux vues du dossier une allocation trimestrielle qui peut atteindre plus de 9 000 € par an et par enfant, une prime de rentrée universitaire qui varie tous les ans, cette année elle est fixée à 1 000 €. A quoi s'ajoutent les primes énoncées précédemment pour une prise en charge morale.*

*Nous octroyons également des allocations exceptionnelles qui sont attribuées au cas par cas sur demande du parrain. Le montant total peut varier avec une grande amplitude d'une année sur l'autre en fonction des besoins de nos pupilles. Ceci pour clore la partie aides financières en vous précisant que nous soutenons les pupilles jusqu'à la fin de leurs études et leur entrée dans le monde du travail.*

*Nous organisons également des sorties pour les pupilles. Le but est culturel avec des visites de musées et autres afin que les mamans et les enfants se rencontrent et se connaissent et qu'une chaîne se crée entre eux. Je vous affirme que ces réunions sont très chaleureuses et vivement demandées par les familles. Elles apportent psychologiquement beaucoup aux mamans et aux enfants et nous permettent en outre de mieux connaître les familles que nous aidons.*

*J'espère que ces éléments permettront aux loges qui l'ont demandé d'être plus éclairé sur notre action, et je vous demande de bien vouloir faire passer le message que tous les ans dans les régions sont organisées des journées des hospitaliers et je ne peux que vous inciter à y participer.*

*En ce qui concerne les autres questions elles portent sur nos comptes, donc nous apporterons les réponses tout à l'heure.*

*Je vous confirme que cette année encore nous ne vous proposerons pas d'augmentation des capitations.*

*Je terminerai en vous donnant des précisions sur le déroulement de cette Assemblée générale ordinaire.*

*Vous avez tous reçu notre ordre du jour. Nous le suivrons normalement et nous ferons comme à l'habitude les votes à main levée. Puis nous terminerons par les élections de 5 administrateurs par bulletin secret **Monsieur LUGASSY** de la société I.Pericles vous expliquera le mode de vote tout à l'heure.*

*Je tiens à vous confirmer aussi que toute notre Assemblée Générale Ordinaire se déroule sous contrôle d'un huissier de justice qui proclamera les résultats du vote sous 48 heures.*

*Au nom de tous les Administrateurs, je vous remercie Mes Très Chers Frères Délégués de votre attention.*

*Je donne maintenant la parole au Très Respectable Frère **Didier DUCHENE Grand Hospitalier** de La Grande Loge de France.*

*J'ai dit.»*

**Allocution du Très Respectable Frère Grand Hospitalier :**

*« Monsieur le Président, Mon Très Cher Frère Philippe, Messieurs les Administrateurs et vous tous mes Très Chers Frères,*

*Nous tenons aujourd'hui l'Assemblée Générale de Solidarité Jeunesse dans un contexte bien particulier, dans la forme tout d'abord, puisque l'Assemblée Générale a lieu en visioconférence, mais surtout parce qu'elle se situe alors qu'une terrible pandémie nous frappe tous et que les conséquences de cette pandémie, tant sur le plan sanitaire que sur le plan économique et social, se font sentir et se feront sentir dans les mois qui viennent.*

*Je tiens à remercier toutes les Loges et tous les Frères pour leur implication dans la résolution des innombrables problèmes que cette pandémie a soulevés.*

*Ils sont de tous ordre et nous devons prendre conscience que nous aurons à y faire face tous ensemble dans la durée.*

*Votre association a fait face de son côté, avec ses moyens, par un surcroît de mobilisation de son Président et de ses administrateurs et je les en remercie.*

*La Maison de la Solidarité, rassemblant toutes les associations nationales de Solidarité, s'est réunie sur une base hebdomadaire depuis mars et une surveillance particulière a été mise en place pour tenter d'être le plus réactif aux difficultés des Frères. Les échanges intervenus au cours de ces nombreuses réunions ont permis d'affiner notre dispositif d'entraide.*

*Le Grand Hospitalier et son équipe se tiennent bien entendu aux côtés de votre association et vous pouvez compter sur eux pour vous aider dans la mesure de leurs moyens. Je tiens à cet égard à remercier les nombreux Frères et les Loges qui ont contribué à renforcer le Fonds de Bienfaisance de la Grande Loge de France par leurs dons généreux.*

*Le Très Respectable Grand Maître a également annoncé que l'excédent des ressources sur les dépenses de l'année « hors normes » 2020 sera reversé à la Solidarité.*

*L'ensemble de ces ressources permettra au Fonds de Bienfaisance d'intervenir si nécessaire comme caisse de secours pour les associations qui prennent en charge nos Frères et leurs familles. Je vous appelle à rester vigilants sur tous nos Frères qui ont souffert, en particulier les plus âgés d'entre nous.*

*Monsieur le Président, Messieurs les Administrateurs et vous tous mes Très Chers Frères, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et je vous remercie d'y consacrer de votre temps et de votre énergie.*

*J'ai dit »*

\*  
\* \*

## **POINT 2 - Approbation de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

## **POINT 3 – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2019 :**

Celui-ci (pages 6 à 18) a été adressé par voie numérique à tous les Vénérables Maîtres et les Députés (l'Association ne fait plus d'envoi papier depuis 2013) accompagné des éléments qui seront examinés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

\*  
\* \*

**POINT 4 – Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019 (pages 19 à 23) :**

Le **Président** demande l'approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité

\*

\* \*

**POINT 5 – Rapport du Trésorier sur l'exercice 2019 (page 25 à 40) :**

Le **Président** rappelle que les questions écrites parvenues à SJOM conformément à la demande faite compte tenu des circonstances ont donné lieu à réponses.

L'Administrateur en charge de la Commission Comptable **M. Christian RABEFANIRAKA** donne quelques précisions sur le compte de résultat :

L'excédent de 83 652 € contre 76 757 € en 2018.

Plusieurs questions avaient été posées par écrit concernant la nature des primes d'été, d'hiver, des aides exceptionnelles et des rapports avec CLARTE ; les réponses ont été fournies par le **Président** dans son allocution, mais il rappelle que les aides exceptionnelles sont accordées suite à la demande spécifique formulée par le parrain de le ou la pupille (frais de stage, par exemple) Elles ont représenté 59 800 € en 2019 et figurent pour 70 000 € dans le budget prévisionnel.

Les frais généraux ont représenté 80 000 € environ (ce sont frais immobiliers, charges diverses, frais de fonctionnement, salaire de la secrétaire, assurances etc... et également frais de déplacement des administrateurs pour rencontrer les pupilles et les mamans ainsi que les rencontres familiales régionales organisées régulièrement.

Le rapport du Trésorier est approuvé à l'unanimité

\*

\* \*

**POINT 6 – Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2017 (pages 43 à 49) :**

Celui-ci, en l'absence du Commissaire aux comptes, est lu par le **Président**. Il est conforme aux nouvelles obligations et ne révèle aucune anomalie.

\*

\* \*

**POINT 7 – Bilan et compte de résultat de l'exercice 2019 (pages 25 à 36) :**

Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'unanimité.

\*  
\* \*

**POINT 8 – Quitus au Conseil d'Administration :**

Le quitus est donné au Conseil d'Administration à l'unanimité

\*  
\* \*

**POINT 9 - Budget prévisionnel 2021 (page 41) :**

Encore plus que lors des exercices précédents, l'incertitude pèse sur ce prévisionnel compte tenu des événements sanitaires. Un rectificatif sera éventuellement soumis à l'avis de l'Assemblée Générale Ordinaire en juin 2021.

Le Budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité

\*  
\* \*

**POINT 10 - Questions diverses :**

Il n'y a pas eu de question

\*  
\* \*

**POINT 11 – Renouvellement du 1/3 des Administrateurs :**

Conformément aux statuts, un tiers des Administrateurs doit être renouvelé.

Sont candidats au renouvellement de leur mandat pour trois années les Frères

- **Michel LAFARIE Secrétaire Général**
- **Marcel PEIGNE**
- **Alain ROQUES**
- **Alphonse WOELFFEL Secrétaire Général Adjoint**



Sont également candidats les Frères :

- **Philippe CAFIERO**
- **Didier LAURET**

Appelé par le **Président** par ordre alphabétique, chacun des candidats au renouvellement de son mandat fait une courte présentation de sa candidature.

- **M. Michel LAFARIE :**

*« Mes très chers frères délégués,*

*Je suis **Michel LAFARIE**, actuel Secrétaire Général de Solidarité Jeunesse / Orphelinat Maçonique.*

*J'appartiens depuis 38 ans à la RL 891 Les trois Maillets Arts et Amitié à l'Orient d'Evreux et je suis médecin hospitalier retraité.*

*Ma première « fonction » si je puis dire dans l'Association fut, pendant presque 15 ans, celle de parrain de trois pupilles pris en charge par Solidarité Jeunesse / Orphelinat Maçonique et tout naturellement, à la constatation, au fil des années, de l'efficacité de la Solidarité et de la Fraternité manifestées par Solidarité Jeunesse, j'ai souhaité mettre mon énergie et mon temps à son service et celui des orphelins de nos Frères.*

*Cette mise en pratique des engagements d'Amour fraternel que nous avons tous pris m'a conforté dans l'action menée avec l'ensemble du Conseil d'Administration envers les pupilles et les mamans.*

*C'est pourquoi je souhaite de tout mon cœur la poursuivre si vous avez la gentillesse de me confier un nouveau mandat d'Administrateur.*

*Je vous en remercie par avance.*

*J'ai dit »*

- **M. Marcel PEIGNE :**

*« Mes Très Chers Frères délégués, Le premier mandat d'Administrateur que vous m'avez confié il y a maintenant 3 ans, m'a conduit à découvrir toutes les facettes des nobles missions de notre Association.*

*Durant les 3 années passées au sein de Solidarité Jeunesse j'ai eu la joie de pouvoir mettre en adéquation, l'idéal qui m'anime. Je veux parler de l'entraide et de la solidarité qui sont pour un Franc Maçon les bases vertueuses de son engagement dans la Cité.*

*C'est pour faire perdurer ces vertus et contribuer de toute mon énergie à servir notre noble institution en lui apportant toute l'aide nécessaire dont elle a besoin.*

*C'est persuadé que vous trouverez au travers de ma candidature la fraîcheur qui sied à un Administrateur pour entreprendre de grandes et bonnes choses, que je sollicite le renouvellement de mon mandat. Je vous remercie.*

*J'ai dit »*

– **M. Alain ROQUES :**

*« Je m'appelle **Alain ROQUES**, je suis membre de la respectable loge « les vieux amis », n° 565 à l'Orient de Marseille, administrateur à l'Orphelinat maçonnique depuis quelques années et responsable de la Commission d'adoption.*

*Au sein de cette commission avec d'autres Administrateurs et, en étroite collaboration avec le **président**, nous analysons et préparons les dossiers des familles suivies, souvent depuis de nombreuses années.*

*Je suis ensuite chargé de présenter ces dossiers au Conseil d'Administration pour validation et ainsi prolonger le soutien à ces familles.*

*Afin de poursuivre ce travail de solidarité qui me tient à cœur, je sollicite de votre part un vote favorable pour le renouvellement de mon mandat.*

*Merci, mes Frères, de m'avoir écouté.*

*J'ai dit. »*

– **M. Alphonse WOELFFEL :**

*« Je me présente **Alphonse WOELFFEL**, membre de la Respectable Loge La Rose Rhénane N°1411 à l'Or de Haguenau. Je suis entré à Solidarité Jeunesse / Orphelinat Maçonnique en 2014 comme Administrateur.*

*Depuis deux mandats, j'ai le plaisir de donner un sens pratique et pragmatique au terme de Fraternité et Solidarité, pour nos jeunes qui ont perdu leurs pères voir leurs deux parents.*

*Continuer à transposer dans la vie de tous les jours Fraternité et Solidarité m'incite à vous soumettre ma candidature pour ce nouveau mandat.*

*J'ai dit.*

Le **Président** demande ensuite aux deux nouveaux candidats de se présenter par ordre alphabétique **M. Philippe CAFIERO** puis **M. Didier LAURET**.

– **M. Philippe CAFIERO :**

*« Monsieur le **Président**, Messieurs les Administrateurs, mes très chers Frères.*

*Je m'appelle **Philippe CAFIERO**. Je travaille au sein de ma Loge Mère ESPERANTO depuis 24 années.*

*Ex DRH de la Croix Rouge Française, maintenant à la retraite, je suis porté par les valeurs de fraternité, d'humanité et d'entraide. Agir pour l'autre et donner pour donner sont des valeurs auxquelles je crois profondément en tant que Maçon, ancien Vénérable Maître et surtout Hospitalier.*

*Touché par la portée des missions de Solidarité Jeunesse / Orphelinat Maçonnique, j'aimerais y apporter mes compétences humaines et une partie de mon temps.*

*Participer ainsi à tous types de travaux, de commissions ou autres de l'Association est pour moi une façon évidente de rendre mon engagement concret et utile. Voilà les motivations qui me guident pour me présenter simplement à vous.*

*J'ai dit*

**Le Président :**

*« Merci mon TCF Philippe »*

– **Didier LAURET :**

*« Mes très frères, chers membres de Solidarité Jeunesse*

*Je vous présente ma candidature comme membre du Conseil d'Administration de Solidarité Jeunesse pour la prochaine mandature*

*Âgé de 58 ans, j'ai été initié le 17 octobre 2011 à la RL La Tradition Jacobine (Orient de Paris), puis j'ai gravi les échelons du grade de Compagnon le 18/11/2013 et de Maître le 02/01/2017.*

*Depuis cette année maçonnique, j'occupe le plateau d'Hospitalier.*

*Au niveau professionnel j'ai évolué dans les milieux de l'informatique et de l'audiovisuel pendant de nombreuses années. Je me consacre maintenant à mes projets documentaires et quelques charges de cours au sein de masters dans le numérique dans les Universités de Paris 8 et de Paris 13.*

*Célibataire et sans enfant, j'ai cependant une vie familiale assez riche. Deux disparitions m'ont mis en face de la nécessité d'accompagner les enfants des disparus et les épouses.*

*En 2005, j'ai perdu mon frère à la suite d'un AVC. En 2018, mon parrain en maçonnerie, **Faustin NZONGO**, a rejoint l'Orient Éternel. Je suis le parrain de son fils, **Nelson**, qui est âgé maintenant 22 ans et que je connais depuis sa naissance. **Nelson** suit des études d'économie, son projet est d'avoir une expérience internationale. Nous travaillons ensemble dans une association culturelle que nous avons créée du vivant de son père, il en est le trésorier. Nous travaillons aussi afin de publier le manuscrit posthume de son papa.*

*J'ai dit ».*

Le **Président** remercie les candidats puis les délégués de leur présence et clôt la séance à 15 h 45.

\*  
\* \*

Monsieur **Gabriel LUGASSY** représentant de la SAS I-INTERACTION rappelle aux délégués les modalités du vote électronique et précise que celui-ci sera possible pendant 45 minutes à compter de 16 h.

Les résultats seront proclamés par l'huissier de justice dans son rapport qui sera communiqué lundi 21 juin 2020.

ADDENDUM au Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2020

Le rapport de l'huissier de justice indique les résultats suivants du vote :

Suffrages exprimés            64

–	<b>M. LAFARIE :</b>	<b>pour 64</b>	<b>re élu</b>
–	<b>M. PEIGNE :</b>	<b>pour 63</b>	<b>re élu</b>
–	<b>A. ROQUES :</b>	<b>pour 61</b>	<b>re élu</b>
–	<b>A. WOELFFEL :</b>	<b>pour 60</b>	<b>re élu</b>
–	<b>P. CAFIERO :</b>	<b>pour 26</b>	<b>non élu</b>
–	<b>D. LAURET :</b>	<b>pour 46</b>	<b>élu</b>

\*  
\* \*

Approuvé à l'unanimité par le Conseil  
d'Administration dans sa séance du Mercredi  
1er juillet 2020.

Le Secrétaire Général

Michel LAFARIE

Le Président

Philippe CELERIER